

La Mutuelle Just rembourse votre licence sportive



Jusqu'à 40€ remboursés par bénéficiaire et par an sur votre licence sportive.

Pratiquer une activité physique ou sportive régulière présente de nombreux avantages pour la santé et le bien-être. Consciente que les frais d'inscription à un club, une association ou un équipement sportif impactent le budget, la Mutuelle Just a mis en place l'opération « remboursement licence sportive ».

Tous les bénéficiaires de la mutuelle peuvent demander jusqu'à 40 € de prise en charge de leur licence de basket-ball, de leur adhésion au club de tennis, de leurs entrées de piscine ou encore de leur abonnement à la salle de sport... Peu importe la discipline, la Ville et la Mutuelle Just sont à vos côtés pour prendre soin de votre capital santé.

S'informer et souscrire

Vous n'êtes pas encore adhérent ? Si souhaitez en savoir plus sur cet avantage offert par ce partenariat, n'hésitez pas à nous contacter au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

Des permanences pour les habitants souhaitant échanger avec un conseiller sont proposées,

La Mutuelle Just rembourse votre licence sportive

pour offrir des solutions personnalisées et adaptées à chacun.

[Prendre rendez-vous](#)

Plus d'informations et prise de rendez-vous auprès de la Mutuelle Just au 0809 546 000 ou sur just.fr

contact

Centre socioculturel François-Mitterrand

Coordonnées :

- allée des Arcades, 76120 Grand-Quevilly